

**Centre Communal d'Action Sociale – Cagnes sur mer**  
Téléphone : 04 92 02 47 55 – Télécopie : 04 92 02 47 57  
37 Avenue de la Gare – Bâtiment AGORA – 06800 Cagnes sur Mer  
Courriel : [mad@ccas-cagnes.fr](mailto:mad@ccas-cagnes.fr)

## **Constitution d'un dossier de « AIDE A DOMICILE »**

### **Dossier individuel et personnel à transmettre au CCAS**

- **Coordonnées de la personne à servir :**

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Etage :

N° de téléphone :

Situation de famille : célibataire – marié(e) – divorcé(e) – veuf/ve

- **Liste des documents à fournir :**

- Justificatif d'une prise en charge d'aide à domicile (APA, Caisse de retraite, Mutuelle, Aide Sociale....)
- Si APA : plan d'aide envoyé par le Conseil Départemental (1<sup>er</sup> courrier)
- Carte d'identité nationale, passeport ou carte de séjour
- Jugement de tutelle ou curatelle, le cas échéant

**Attention** : l'envoi de ce dossier permet uniquement d'enregistrer la demande ; il n'entraîne en aucun cas le démarrage de la prestation.